



Rapport sur les collèges et universités

Retour en classe sécuritaire et services auxiliaires

Sommaire

De nombreux collèges et universités ont entrepris le retour en classe, mais la pandémie de COVID-19 touche davantage l'enseignement supérieur des étudiant.e.s en situation de handicap que celui des étudiant.e.s non handicapé.e.s. Cette crise sanitaire a mis en lumière les problèmes d'accessibilité, notamment en ce qui concerne l'enseignement virtuel, le fait d'être isolé.e de ses ami.e.s et enseignant.e.s, ainsi que la perte de services pour les jeunes. En ce qui concerne les étudiant.e.s qui atteignent l'âge des études postsecondaires, il est important de noter que les personnes de 15 à 24 ans sont plus susceptibles d'être atteint.e.s d'un handicap lié à la santé mentale que tout autre groupe d'âge au Canada. Par ailleurs, trois étudiant.e.s en situation de handicap sur cinq ont un handicap lié à la santé mentale. Les taux d'anxiété et de dépression n'ont fait qu'augmenter depuis le début de la pandémie. Plus cette situation est grave pour une personne, moins elle a de chances de trouver un emploi après avoir terminé ses études secondaires.

Ce rapport a pour but d'aider les étudiant.e.s en situation de handicap à se renseigner sur les types d'enseignement postsecondaire offerts, les mesures d'accommodement, ainsi que la défense de leurs droits en tant qu'étudiant.e.s. L'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire, dont les coordonnées figurent à la fin de ce rapport, peut toujours également offrir de l'aide.

Mesures de sécurité dans les collèges et universités

Parmi ses conclusions, le rapport montre que dans la majorité des établissements canadiens, la vaccination est obligatoire, conformément aux directives provinciales/territoriales. De plus, le port du masque à l'intérieur est exigé dans presque toutes les écoles. Les renseignements sur les autres mesures sanitaires varient considérablement, plus particulièrement en ce qui concerne les mesures d'hygiène accrues, le signalement des symptômes et l'isolement, les points d'accès désignés, la capacité réduite dans les salles de classe, la distanciation, l'accès restreint du public au sein de l'établissement et les tests obligatoires pour les étudiant.e.s non vacciné.e.s. Plusieurs établissements indiquent clairement sur leur site web que les enquêtes sur leurs étudiant.e.s et le personnel révèlent des niveaux élevés de vaccination. À la lumière de cette information, certains ont décidé de ne pas imposer d'exigences plus strictes en matière de vaccination. Les établissements pour lesquels la vaccination n'est pas obligatoire indiquent également que le taux de vaccination est néanmoins élevé.

Dans l'ensemble, environ 56 % des écoles publiques canadiennes et 45 % des écoles privées exigent la vaccination pour accéder à certaines activités et le port du masque chirurgical est obligatoire à l'intérieur. Comme la vaccination et le port du masque sont actuellement les deux meilleurs moyens pour prévenir la propagation de la COVID-19, surtout le variant Delta qui prévaut actuellement en Amérique du Nord, il est raisonnable d'affirmer que les établissements ayant des exigences plus strictes en la matière sont probablement les plus sécuritaires. Toutefois, les élèves doivent trouver un équilibre entre la sécurité et leurs autres priorités, notamment les programmes d'études souhaités, la proximité de l'établissement au domicile et aux services de santé nécessaires, ainsi que leurs autres besoins.

Impact de la COVID19 sur les services auxiliaires (SA)

Très peu d'établissements publient de l'information sur les services auxiliaires proposés. Parmi les rares qui le font, certains proposent un lien vers une page web sur les SA. D'autres établissements mentionnent les SA dans un document de leur site web, mais aucune page n'offre de l'information détaillée sur l'accès aux services ou le lien vers ces renseignements est rompu. Malheureusement, il semble que Carleton n'offrait pas de SA pendant le semestre d'automne 2021. Le journal étudiant *The Charlatan* indique ce qui suit : « À cause de la pandémie et des mesures sanitaires requises, Carleton n'était pas en mesure d'offrir ces services "de manière sécuritaire" ». Les auteur.e.s stipulent que « certain.e.s étudiant.e.s en situation de handicap de Carleton ne pouvaient pas retourner en classe et que des employé.e.s étudiant.e.s responsables des services auxiliaires ont perdu leur emploi ».

Initiatives en matière de défense des droits

Certains groupes étudiants au sein d'universités canadiennes réclament un meilleur accès à l'éducation. Ils se sont tournés vers les médias sociaux et Change.org pour attirer l'attention sur les problèmes auxquels ils sont confrontés. À l'Université de Victoria, les étudiant.e.s en situation de handicap ont appris que le retour en classe se ferait. Par conséquent, la pétition Change.org souligne que plusieurs de ces personnes ne peuvent pas compter sur des services d'accommodement garantissant un accès égalitaire à l'éducation. Comme ce problème n'est pas nouveau pour les étudiant.e.s en situation de handicap, la campagne #Access4All réclame la possibilité de suivre des cours à distance, pour permettre ainsi aux individus vivant avec des douleurs chroniques, une mobilité réduite et d'autres handicaps de s'épanouir.

Soutien et ressources supplémentaires

[Rapport sur l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire au Canada, 2021](#)

[Répertoire de NEADS sur les services aux personnes en situation de handicap dans les collèges et les universités](#)

[COVID-19 : initiatives pour les personnes en situation de handicap dans l'enseignement postsecondaire](#)

PrixAccess — [Répertoire en ligne des prix et bourses d'études pour les personnes en situation de handicap](#)

Médias sociaux de NEADS : @MyNeads sur [Instagram](#) [Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#)

Contacter NEADS

Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire

Salle 514, Unicentre

1125 promenade du Colonel By

Ottawa, ON K1S 5B6

Téléphone : (613) 380-8065

Sans frais : (1-877) 670-1256

Télécopieur : (613) 369-4391

Courriel : info@neads.ca



**National Educational Association
of Disabled Students**
Association nationale des étudiant(e)s
handicapé(e)s au niveau postsecondaire